

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE  
SEANCE JEUDI 4 JUILLET 2024**

<b>CONSEILLERS MUNICIPAUX :</b>	
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	11
Procurations :	3
Absente :	1

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

**Présents :** BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Eric, CONSTANT Sandrine, PAGES Anne, PANTEL Emilie, PARENT Philippe, RODIER Sylvain, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

**Présents par procuration :** Madame GOEURY Béatrice à Madame PANTEL Emilie, Monsieur DOLADILLE Damien à Monsieur PARENT Philippe, Madame SOULIER Annie à Monsieur Samuel SOULIER.

**Absente :** Madame DOMEIZEL Emilie

**Secrétaire de séance :** Madame CONSTANT Sandrine

**13 – OBJET : RENOUELEMENT DES CONCESSIONS PLURIANNUELLES DE PÂTURAGE – VILLAGE « LES FAUX » ET VILLAGE « LIMBERTES »**

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le renouvellement de concessions de pâturage pluriannuelles en forêts sectionales de Limbertès et des Faux, gérées par l'Office National des Forêts suivant les codes suivants :

- PF = Parcelle Forestière ;
- PC = Parcelle Cadastrale ;
- \*001\*S, \*002\*S, \*004\*S = Codes d'enregistrement interne à l'ONF (code dossier) ;
- S = Sectional.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **ACCEPTE** la mise en place des conventions suivantes :

- Limbertès \*001\*S au profit ROUX Raymond
- Limbertès \*003\*S au profit de PIC Gérard
- Limbertès \*004\*S au profit de GRANIER Guilhem
- Fauxsa \*002\*S au profit de MONTANIER Damien

➤ **SOLLICITE** les services de l'ONF pour l'établissement de ces concessions pluriannuelles de pâturage aux conditions suivantes :

- **Concession Limbertès \*001\*S**
  - Concessionnaire : ROUX Raymond
  - Siret : 421.913.971.000.14
  - Forêt concernée : Forêt Sectionale de Limbertès
  - parcelles autorisées : PF 9p – PC 0C 162p
  - surface concédée : 14 ha 01 a 10 ca (surface partagée avec PIC Gérard)
  - durée de la concession : 9 années à compter du 01.07.2024
  - montant de la redevance annuelle : gratuit

○ **Concession Limbertès \*003\*S**

- Concessionnaire : PIC Gérard
- Siret : 35380103800012
- Forêt concernée : Forêt Sectionale de Limbertès
- parcelles autorisées : PF 9p – PC 0C 162p
- surface concédée : 14 ha 01 a 10 ca (surface partagée avec ROUX Raymond)
- durée de la concession : 9 années à compter du 01.07.2024
- montant de la redevance annuelle : gratuit

○ **Concession Limbertès \*004\*S**

- Concessionnaire : GAEC GRANIER LIMBERTES, représenté par GRANIER Guylhem
- Siret : 503.794.604.000.10
- Forêt concernée : Forêt Sectionale de Limbertès
- parcelles autorisées : PF 6p et 7 – PC 0C 141p
- surface concédée : 22 ha 42 a 70 ca
- durée de la concession : 9 années à compter du 01.07.2024
- montant de la redevance annuelle : gratuit

○ **Concession Faux \*002\*S**

- Concessionnaire : MONTANIER Damien
- Siret : 850.535.337.000.16
- Forêt concernée : Forêt Sectionale des Faux de St Alban sur Limagnole
- parcelles autorisées : PF 12 et 13p – PC 0B 299p – 1007p
- surface concédée : 12 ha 38 a 00 ca
- durée de la concession : 9 années à compter du 01.07.2024
- montant de la redevance annuelle : gratuit

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ces concessions.

Le Maire,

Samuel SOULIER

